

# Sommaire

Olfen

## **Le mot du Maire**

Accueil périscolaire – N.A.P – Centre de loisirs

Groupe Scolaire de la Fontaine

Syndicat scolaire

En sortant de l'école

Etat civil 2019

Infos pratiques

Syndicat des Eaux de Velesmes

Programme des manifestations et sorties 2020

## **Les associations**

La Vie au Village

L'Amicale des Combattants

Chorale éphémère

La Source Vive

La Maison pour Tous

Tarif location Maison pour Tous

Location des chapiteaux

La Troupe Théâtrale de Velesmes-Echevanne

Club les « Vif Argent » de Velesmes-Echevanne et villages voisins

L'ACCA de Velesmes

Gymnastique Volontaire de Velesmes-Echevanne

Centre de Première Intervention de Velesmes-Echevanne

Conservatoire du Machinisme Agricole et des Métiers d'Autrefois

Boutures et Marcottes

Football Club les 2 Vels

MAM Les Mères Veillent

## **Le Conseil Municipal**



# Le mot du Maire

6 années se sont écoulées depuis la mise en place de l'équipe municipale actuelle. Tout n'a pas été fait, de nombreux projets n'ont pu être réalisés, faute de temps, de budget parfois. La baisse incessante des aides de l'état et les nombreuses compétences qui ne sont plus les nôtres ne nous aident pas vraiment.

Merci à tous ceux qui nous ont soutenus durant cette période pas toujours évidente, la mise en route n'a certes pas été facile. A chacun d'établir le bilan, bon ou mauvais, nous avons eu la responsabilité des affaires communales, mais sans baguette magique, nous n'avons certainement pas pu satisfaire tout le monde. Une nouvelle équipe va prendre la gérance de la commune en mars prochain, il reste aux électeurs à choisir les personnes capables de mener à bien l'avenir de Velesmes-Echevanne, son développement, en encourageant les acteurs de cette évolution positive.

Le projet de rénovation de notre salle des fêtes a été l'objet de nombreuses discussions et réunions, et a été ralenti par divers problèmes de procédure administrative et il restera, à n'en point douter, un beau projet capable de satisfaire les futurs utilisateurs, particuliers et associations. De tels investissements sont possibles de par les aides conséquentes accordées (75 à 80 %).

Comme chaque année, je me plais à mettre en avant le travail des nombreuses associations de la commune, et ne cesserai pas de remercier leur action de promotion locale. Je reste persuadé que l'image de Velesmes-Echevanne lui permettra d'être attractive et donnera envie à bon nombre, d'y rester, ou de venir s'y installer. Village dynamique, organisateur de nombreuses manifestations tout au long de l'année, et certaines mises en place par le travail en commun de nombreuses associations (Fête des Moissons, Téléthon...), maintien du commerce local, accueil des enfants par son groupe scolaire, son périscolaire, sa cantine, l'accueil des plus petits avec la MAM.

Et même si certains ne voient pas d'un bon œil la prise de compétences de plus en plus importante de la part de notre communauté de communes, il n'en reste pas moins que le développement du Pays Graylois passe par cela et que Velesmes-Echevanne, de part sa proximité, peut en tirer un intérêt certain, tant au niveau des infrastructures sur Gray, dont nos enfants vont pouvoir bénéficier, à un moment ou un autre, que du développement économique.

Merci au groupe scolaire et à sa directrice pour la participation active des maitresses et des enfants pour la cérémonie du 11 novembre. Merci aux anciens combattants, aux pompiers volontaires et à la chorale de nous avoir fait vivre une belle cérémonie du 11 novembre.

***Le Maire présente à toute la population  
ses Meilleurs Vœux pour ...***



***... et souhaite pleine réussite à son successeur et à son équipe.***

Le Maire de Velesmes-Echevanne  
**Daniel JOURDET**

# Accueil périscolaire - N.A.P. - Centre de Loisirs

L'Accueil Périscolaire est un service à caractère facultatif proposé par le Syndicat Scolaire de Velesmes. C'est un lieu de détente et de loisirs qui a pour but d'accueillir les enfants, dans l'attente, soit de l'ouverture de la journée scolaire, soit du retour en famille.

## ***Le service fonctionne les jours de classe et prend en charge les enfants :***

- Avant l'école : à partir de 7h30 jusqu'à l'ouverture des classes
- Le soir après l'école : de 16h30 à 19h00
- Durant la pause méridienne : de 11h30 à 13h20

## ***L'équipe pédagogique est composée de :***

- Anne-Marie Jacquin, animatrice
- Catherine Rougeol, accompagnatrice bus chargée de l'encadrement des enfants pendant la pause méridienne
- Christiane Jayet, accompagnatrice bus
- Virginie Seneillon, directrice et animatrice

## ***Activités proposées :***

- Activités manuelles, des jeux le matin ; le soir, les enfants peuvent être accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs.

## **LES CENTRES DE LOISIRS :**

Le Centre de Loisirs a ouvert, pour l'année 2019, la première semaine des petites vacances scolaires ainsi que quatre semaines consécutives en juillet et a proposé des projets, permettant ainsi la découverte d'activités manuelles, physiques ou d'expression, en laissant une place au jeu, à la détente et au repos.

Pour chaque période, l'équipe pédagogique a proposé un thème qui a été le fil conducteur des projets d'activités.

Chaque séjour a constitué une nouvelle aventure avec des temps forts, des sorties qui ont permis de réinvestir les acquis, de partager, d'expérimenter...

## ***Les thèmes abordés pour l'année 2019 ont été les suivants :***

- ▶ **VACANCES D'HIVER : LE FROID**
- ▶ **VACANCES DE PRINTEMPS : PÂQUES**
- ▶ **VACANCES D'ÉTÉ : LES INDIENS D'AMÉRIQUE**
- ▶ **VACANCES D'OCTOBRE : L'AUTOMNE**



La Responsable  
**Virginie SENEILLON**

# Groupe scolaire de la Fontaine

## La vie à l'école

Avec le soutien de l'association des parents d'élèves « En sortant de l'école », du syndicat scolaire et de parents et arrière-grands-parents volontaires, nous avons encore pu proposer aux enfants différentes belles activités.

### Activités culturelles :

- Les classes avaient préparé un spectacle de chants, théâtre et cirque mais la représentation a été annulée en raison de la canicule.
- Sorties cinéma.
- Intervention de l'Ecole Départementale de Musique en chant et en découverte de pratiques instrumentales (trompette et saxophone).
- Semaine des mathématiques.
- Les Angivrades à Frasnay-le-Château.
- Participation à la semaine des mathématiques.
- Tournoi d'échecs.

### Activités sportives :

- Cycle piscine.
- Intervenants en handball et basket.
- Cross du collège de Romé de l'Isle.
- Cross lors du Téléthon.
- Semaine des mathématiques « Jungle speed 24 » (CE2/CM1).
- Canoë à Marnay (CM1/CM2).

### Activités nature :

- Intervention de la Maison de la nature de Brussey.
- Poursuite du travail sur le jardinet et mise en place d'un lombric composteur.
- Visite de la ressourcerie à Scey-sur-Saône.

### Fêtes :

- Venue du Père-Noël.
- Confection et dégustation de galettes des rois.
- Carnaval dans les rues de Velesmes.

### Sorties et voyages

- PS/MS et GS/CP : journée à Besançon (bateau mouche, petit train).
- CE2/CM1 et CE1/CM2 : journée sportive au centre WAKA à MARNAY (accrobranche, tir à l'arc, VTT, canoë).
- CE2/CM1 : voyage de deux jours en Alsace.

### Voyage en Alsace (CE2/CM1).

*Les enfants remercient les enseignantes, l'association des parents d'élèves « En sortant de l'école » et le syndicat scolaire de leur faire vivre toutes ces activités.*



La Directrice du groupe scolaire  
**Sandrine BOYER-CLOP**

## La vie à l'école (suite)

### *L'année scolaire 2019/2020*

En septembre 2019, l'école a accueilli 68 élèves répartis en 3 classes.

- PS/MS/GS :  $6 + 8 + 6 = 20$  élèves (Mme Besançon Azzizah)
- CP/CE1 :  $14 + 10 = 24$  élèves (Mme Roux Joanna remplace Mme Boyer Clop Sandrine)
- CE2/CM1/CM2 :  $6 + 9 + 9 = 24$  élèves (Mme Pidoux Marie remplace Mme Daval Valérie)

#### *Horaires de l'école :*

**lundi, mardi, jeudi et vendredi**  
de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 16h30.

#### *Pour contacter l'école :*

**Groupe scolaire de la fontaine**  
**2 place du lavoir - 70100 Velesmes-Echevanne**  
**Tél : 03 84 31 70 35**  
**Mail : école.velesmes@ac-besancon.fr**



La Directrice du groupe scolaire  
**Sandrine BOYER-CLOP**

## Syndicat Scolaire

Commune rurale, nous avons la chance d'avoir un groupement scolaire sur notre territoire et ce sont les enfants de Onay, Champtonnay, Saint-Loup et Nantouard, Sauvigney-les-Gray, Saint-Broing et Velesmes-Echevanne qui peuvent profiter de cette proximité, d'un accueil périscolaire, d'une restauration, de transport gratuit.

Au niveau de l'école, une nouvelle équipe a été mise en place cette année.

Autour de la Directrice Azzizah Besançon, c'est une équipe très soudée et professionnelle qui a, dès la rentrée, mis en place de nouvelles règles qui ont séduit et permis de retrouver une certaine sérénité.

Cette ambiance permet un travail de qualité avec les enfants et une amélioration du dialogue avec les familles qui ont pu être inquiètes du fait de la fermeture de la classe cette année.

Merci à l'engagement de l'équipe enseignante aux diverses manifestations qu'elle organise, ainsi qu'au Téléthon, et à sa participation active et remarquée à la cérémonie du 11 novembre.

Le Président  
**Daniel JOURDET**

# En sortant de l'école

L'année scolaire 2018-2019 fut riche en découverte et d'activités pour les élèves du regroupement scolaire de la Fontaine. Grâce à l'investissement des parents au travers des différentes manifestations, l'association a pu octroyer un budget de 6 000 € à l'équipe enseignante pour le financement des activités, le bus et des visites.

## ***La classe de PS/MS :***

- Atelier cirque avec Zucco.
- École et cinéma : 2 séances de cinéma.
- Participation à l'USEP.
- Sortie à Besançon : balade en péniche, pique-nique au parc Micaux et petit train.

## ***La classe de GS/CP :***

- Atelier cirque avec Zucco.
- Intervention de la maison de la nature de Brussey : 3 séances.
- Atelier jardinier.
- Éco-citoyenneté et culture : 2 spectacles.
- Sortie à Besançon : balade en péniche, pique-nique au parc Micaux et petit train.



## ***La classe CE1/CE2 :***

- Cycle natation à la piscine de Gray : 9 séances.
- Pour les CM2 : cross et visite du collège Romé de l'Île.
- École et cinéma 3 films.
- École de musique.
- Sortie sportive à Marnay à la base de loisirs WOKA.

## ***La classe CM1/CM2 :***

- Cycle natation à la piscine de Gray : 9 séances.
- École et cinéma 3 films.
- Visite du château de Saint-Loup.
- École de musique.
- Récolte de glands pour financer une partie du voyage scolaire.
- Voyage de 3 jours en Alsace.
- Sortie sportive à Marnay à la base de loisirs WOKA.



A toutes ces activités se rajoutent les traditionnelles manifestations : vente de sapins, participation au Téléthon, calendrier de l'Avent, carnaval, vente de fleurs et de pains viennois... qui rythment l'année scolaire. Pour des raisons de canicule et à la demande de l'inspectrice, la fête de l'école a dû être annulée mais les enfants ont quand même pu faire une petite représentation de cirque et de chants. De très beaux projets et nouvelles activités sont prévus pour l'année scolaire 2019/2020. Pour faire vivre l'école et apporter une scolarité enrichissante aux enfants, nous, membres de l'association et équipe enseignante, avons besoin de TOUS et nous vous attendons nombreux aux manifestations à venir.



***Meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2020.***

La Présidente  
**Ludivine RENAUDOT**

# État civil 2019

## Naissances

19 mai	Hugo LAFFAITEUR
28 mai	Anélia VACONNET
22 juillet	Léontin DAGUET
13 août	Ezra ROUGEOL
20 novembre	Louis PETIT



## Mariages

6 juillet :	Rémi PAGANI et Tatiana FUIN
6 juillet :	Didier LEBault et Maud VAUCHIER
10 août :	Eric JUSOM et Isabelle MACHO
26 octobre :	Damien JACQUIN et Magali DELACROIX



## Décès

17 janvier :	Henri RENEVRET
7 février :	Gilbert JACQUIN
04 mai :	Gisèle LAMBERT née OUDOT



# Infos pratiques

## Secrétariat de mairie

Le bureau du secrétariat est ouvert au public le :

- **Mardi de 14h00 à 17h00**
- **Vendredi de 14h00 à 18h00**

Le maire et/ou ses adjoints assurent une permanence le :

- **Jeudi de 18h30 à 19h30**

Adresse :

**4 rue de Saint Broing**  
**70100 Velesmes-Echevanne**  
**Tél : 03 84 32 74 44**

E.mail :

**commune-de-velesmes@orange.fr**

Site internet :

**www.velesmes-echevanne.fr**

## Bibliothèque

La médiathèque de Haute-Saône met toujours à disposition de tous, romans, documentaires et BD.

***N'hésitez pas à venir choisir vos livres à la bibliothèque !***

***Place du lavoir, côté cour maternelle.***



**L'entrée est gratuite**

***La bibliothèque est ouverte au public***

***tous les jeudis de 16h30 à 17h00***  
***durant les périodes scolaires.***

## Informations

**Voisinage :** Comme nous le rappelons tous les ans...

**Les dimanches et les jours fériés sont réservés au repos !**

Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement (tondeuse, débroussailleuse et autres) ne sont pas autorisées et peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, **sauf de 10 h à 12 h**. Il est également interdit de brûler des déchets (article 84 du règlement sanitaire du département).

*Les déchetteries d'Arc-les-Gray et Gy sont à votre disposition gratuitement. Il est rappelé également que les dépôts sauvages d'ordures sont strictement interdits et que des sanctions pourront être appliquées aux contrevenants.*

### **Décorations de Noël :**

Cette année encore, l'association « la Source Vive » a investi dans des guirlandes lumineuses qui sont installées sur les bâtiments publics de Velesmes et Echevanne.

320 € ont été ainsi pris en charge pour le plaisir des yeux (guirlandes, décorations sapin, projecteur).

### **Site internet :**

***Nous vous rappelons que le site de la commune est consultable à l'adresse suivante :***  
***velesmes-echevanne.fr***

Vous y trouverez tous les renseignements relatifs à la vie communale.

### **Assainissement :**

Le raccordement des eaux usées de Echevanne à Velesmes est presque terminé, le poste de refoulement doit être installé début janvier. Ces travaux ont permis de poser un réseau d'eau potable qui pourra être utilisé par la suite ainsi que la fibre optique qui facilitera le raccordement de Velesmes depuis Gray.

# Syndicat des Eaux de Velesmes

Mai 1966, il y a plus d'un demi-siècle, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Velesmes était créé sous la présidence de Marcel Millotte. A la démission de M. Millotte, la présidence a été assurée par M. André Jacquin à compter du 10 mars 1967 pour 34 années de service.

Cinq communes, Velesmes, Villefrancon, Nantouard, Saint-Broing et Sauvigney-les-Gray avec pour chacune deux délégués. Bien des travaux de modifications et nouveaux équipements ont été réalisés depuis la création de ce syndicat.

En décembre 1988, la commune de Saint-Loup déjà adhérente au syndicat pour partie de sa consommation demande une adhésion complète pour 100% de sa consommation d'eau afin de palier à des problèmes de qualité d'eau distribuée. Et donc à compter de janvier 1989, le syndicat est sous sa forme actuelle.

Velesmes-Echevanne, Villefrancon, Saint-Loup-Nantouard, Saint-Broing-Corneux et Sauvigney-les-Gray.

En 2001, M. Jean-Marie Renevret est élu président. Entre 2001 et 2004 des problèmes de non-facturation d'eau par le syndicat des eaux de Choye conduisent à un déséquilibre important des comptes dû à une détection trop tardive de fuites conséquentes sur le réseau et non réparées à temps.

Il est mis fin aux services de la Société d'Aménagement Urbain et Rural en charge de la maintenance des installations et la mise en place d'un service en régie assuré par la société actuelle Gaz & Eaux.

Des recherches de fuites sont engagées avec le concours assidu des délégués de l'époque. Travaux et remplacement de fontainerie et contrôles des réseaux.

En 2014, fin des mandats de M. Renevret, les comptes financiers sont largement rétablis ce qui permet aux nouveaux délégués, les maires ou représentants des 5 communes, d'engager des travaux nécessaires de réaménagement des canalisations, télérelève, remplacements et créations de nouvelles conduites, et une installation de surveillance réseaux en continu avec l'installation de 14 débitmètres électroniques data-relevés chaque jour et reportés sur un ordinateur dédié pour analyses et contrôles.

Le réservoir de Velesmes est complètement réhabilité ainsi que le réservoir d'Echevanne.

Au mois de mars 2020, prendra fin l'existence du syndicat des eaux de Velesmes dans sa 54<sup>e</sup> année pour passer sous la compétence de la Communauté de Communes du Val-de-Gray (CCVG). Les comptes financiers du syndicat sont toujours au "beau fixe".

En revanche, la station de traitement des eaux puisées à la source des Jacobins à Choye n'est plus en état de nous donner une eau claire et de bonne qualité. Les services de l'ARS et de la Préfecture mettent en garde.

Cette station est de la compétence de la Communauté de Communes des Monts-de-Gy (CCMGY).

Notre dernière mission sera donc, avec l'entente de la CCVG et la CCMGY de faire avancer le projet de création d'une nouvelle station de filtration et de traitement des eaux, complètement neuve et à un nouvel emplacement. ***Ceci en apportant notre concours financier à cette réalisation.***

Ainsi nous garantirons notre alimentation en eau potable de bonne qualité avec des traitements nécessaires appropriés.

***Étude déjà commandée, réalisation 2020/21.***

# Programme des manifestations et sorties 2020

- Jeudi 09 janvier :** Galette des rois de l'école
- Dimanche 12 janvier :** AG du club "Vif Argent"
- Vendredi 31 janvier :** Théâtre
- Dimanche 09 février :** Loto de l'école
- Vendredi 24 février :** AG de l'association "Source Vive"
- Jeudi 12 mars :** Carnaval à l'école
- Samedi 21 mars :** Repas de la GVV
- Vendredi 03 avril :** AG La Vie au Village
- Samedi 04 et dimanche 05 avril :** Pêche à la truite ACCA Echevanne
- Samedi 11 et dimanche 12 avril :** Pêche à la truite ACCA Velesmes
- Lundi 13 avril :** Chasse à l'œuf
- Vendredi 8 mai :** 7<sup>e</sup> bourse d'échange de pièces au Musée
- vendredi 15 mai :** Vente de plants de fleurs des écoles
- Samedi 16 mai :** Marché d'été La Vie au Village
- Vendredi 5 juin :** Marche d'été en soirée de la GVV
- Vendredi 26 juin :** Marché nocturne La Vie au Village
- Mardi 30 juin :** AG de la Gym Volontaire de Velesmes (GVV)
- Samedi 04 juillet :** Tournoi de foot
- Mardi 14 juillet :** Vide grenier et feu d'artifice
- Samedi 15 et dimanche 16 août :** Fête des Moissons
- Samedi 22 et dimanche 23 août :** Fête du Village
- Mardi 08, mercredi 09 et jeudi 10 septembre :** Rentrée de la GVV
- Vendredi 02 octobre :** Marche nocturne de la GVV
- Vendredi 09 octobre :** AG de l'association «En sortant de l'école»
- Samedi 14 novembre :** Marché de Noël La Vie au Village
- Samedi 28 novembre :** Loto du Foot
- Vendredi 04 et samedi 05 décembre :** Téléthon
- Dimanche 13 décembre :** Repas des Aînés

# Les associations

De nombreuses associations animent notre commune par leur dynamisme.

## **La Vie au Village**

Président : Rémy Rougeol

## **L'Amicale des Combattants**

Président : Jean Marie Renaudot

## **La Source Vive**

Président : Gérard Dautel

## **La Maison pour Tous**

Présidente : Marie Pierre Jarrot

## **La troupe Théâtrale de Velesmes-Echevanne**

Présidente : Christine Roy

## **Le club les « Vif Argent »**

Président : Claude Fuin

## **L'ACCA de Velesmes**

Président : Damien Fouqué

## **L'ACCA d'Echevanne**

Président : Michel Morel

## **Football Club les 2 Vels**

Président : Stéphane Dalanzi

## **La Gymnastique Volontaire de Velesmes-Echevanne**

Président : Rémy Rougeol

## **Centre de Première Intervention de Velesmes-Echevanne**

Président : Stéphane Gauliard

## **Conservatoire du Machinisme Agricole et des Métiers d'Autrefois**

Président : Rémy Rougeol

## **Boutures et Marcottes**

Présidente : Sabine Jacquin

## **En sortant de l'école**

Présidente : Ludivine Renaudot

## **M.A.M. Les Mères Veillent**

Présidente : Ludivine Renaudot

# La Vie au Village

L'association fêtera début 2020, ses quatre ans d'existence. L'activité ne faiblit pas. Nous avons encore enrichi la gamme de produits disponibles à la vente, toujours en gardant notre fil conducteur, proposer des produits issus de la production artisanale et locale.

Aline Jarrot, toujours fidèle au poste est maintenant bénéficiaire d'un CDI. D'un commun accord, Valérie Racine a quitté son poste et c'est Cécile Flandin qui est venue la remplacer. Nul doute que vous êtes toujours accueillis chaleureusement dans le magasin et avec sourire par nos deux vendeuses.

Je vous rappelle que le magasin vous propose de nombreux produits, comme pain et viennoiseries, miel, confiture, bière, vin, œufs, conserves, plats cuisinés et terrines, fromage au lait de vaches et chèvres, yaourts, faisselles, huile de noix, de chanvre ou soja, du safran, plusieurs types de farines, des lentilles, des pâtes, des biscuits sucrés ou salés ainsi que la prestation du pressing. Prochainement nous vous proposerons des produits de la pêche artisanale locale.

Sur commande vous pouvez vous procurer de la viande ainsi que des légumes. Toutes ces denrées sont les fruits de producteurs locaux dont certains d'origine bio.

A votre disposition, la Presse de Gray tous les jeudis et l'Est Républicain le dimanche.

Afin de conserver le statut de commerce associatif et de bénéficier de la franchise des impôts commerciaux, nous incitons chaque nouveau client majeur à adhérer à l'association par le versement symbolique d'une cotisation minimale unique de 1,00 €.

Chacun doit prendre conscience de la plus-value de l'existence du magasin pour notre village et se sentir concerné par la pérennisation du magasin pour le long terme.

Nous invitons toutes celles et ceux qui ne sont pas clients à le devenir. Parlez-en autour de vous et incitez votre entourage à nous rejoindre. Je compte sur vous.

Au cours de l'année écoulée, vous aurez remarqué quelques changements en boulangerie. Stéphane Durget a émis le souhait de restreindre son activité pour raison de santé.

Actuellement, c'est Jean Chassin de Gray qui nous livre en semaine et la boulangerie PAROTY de Bucey-les-Gy pour le dimanche et les jours fériés.

Nous avons organisé au cours de l'année, un marché d'été en matinée le 22 juin suivi d'un marché nocturne le 7 septembre. Nous avons terminé l'année par un marché de Noël le 16 novembre mêlant artisans et producteurs.

A chaque fois le public a largement répondu présent et s'est dit très satisfait.

Le petit espace de convivialité que nous avons installé à l'entrée du magasin fonctionne au ralenti mais devrait prendre plus d'importance dans les mois à venir. Vous pouvez prendre le temps et vous asseoir pour boire un café et manger une viennoiserie en discutant.

La petite bibliothèque que nous avons initiée l'an passé démarre timidement. Quelques livres ont été déposés. Je vous rappelle le principe. Vous pouvez y emprunter gracieusement un livre, l'emporter chez vous pour le lire et le rapporter ensuite.

Je fais à nouveau appel aux personnes qui veulent se débarrasser de livres. Vous pouvez les déposer au magasin, nous nous chargerons de les répertorier avant de les mettre à disposition.

Nous espérons que vous êtes toujours satisfait des produits, de la prestation fournie ainsi que de nos initiatives et comme l'année précédente, je vous invite à nous faire part d'idées pouvant agrémenter le magasin.

*Je me fais le porte-parole des membres du bureau et des vendeuses pour vous présenter nos...*

*Milleurs Ours*  
**2020**



Le Président  
**Rémy ROUGEOL**

# L'Amicale des Combattants

Notre ami Henri Renevret, nous quittait au mois de janvier. C'est un grand vide qu'il laisse au sein de notre amicale. Toujours présent lors des manifestations patriotiques comme porte-drapeau.

Riri était né le 22 septembre 1937 dans la maison familiale à Velesmes.

Appelé sous les drapeaux pour servir en Algérie, il y séjournera deux ans de novembre 1957 à février 1960. A son retour il reprendra la ferme familiale avec ses parents, mais quelques années plus tard le décès brutal de son père Paul lui laissera la lourde charge de gérer seul avec sa mère Marie l'exploitation.

Il se marie avec Kumarie de l'Ile Maurice le 8 janvier 1984. Deux enfants naîtront, Laurent et Vincent au sein du foyer. Jusqu'à l'âge de 75 ans avec son épouse il exercera sur la ferme jusqu'à la retraite de celle-ci. C'était un fidèle adhérent de notre association de combattants d'AFN.

Notre amicale participe aux manifestations patriotiques sur les communes de Velesmes-Echevanne. Nous remercions toutes les personnes qui se sont jointes à nous afin d'honorer nos combattants disparus.



*Nous vous rappelons que notre AG se tiendra  
à la fin du mois de janvier,  
comme les années précédentes  
(date non encore retenue).*

Le Président  
**Jean-Marie RENAUDOT**

# Chorale éphémère

Le centième anniversaire de la grande guerre a déjà un an. A cette occasion, et à l'initiative de Dominique Renevret, la chorale éphémère a vu le jour. En l'honneur des combattants et victimes de cette grande guerre, il fallait rendre hommage et pourquoi pas en chansons, ce qui fut fait à Cugney puis à Velesmes. En juin, la chorale a également participé à la cérémonie officielle lors de la venue de nos amis allemands d'Olfen. Elle a notamment entonné l'Hymne Européen en duo avec la formation "Musikcorps" au monument. Lors de la soirée, elle a interprété un répertoire spécialement préparé.

Cette année, à la demande des mairies et de l'école de Velesmes, la chorale est venue en aide aux élèves et enseignants pour une prestation simplifiée aux monuments (Marseillaise et Hymne Européen) dans les deux communes.

Dans sa lancée, la chorale a participé au Téléthon le vendredi soir 6 décembre, lors de la soirée soupes et contes.

Merci à tous les choristes et à Pascale de relever le défi à chaque fois, dans une ambiance détendue et conviviale.

Chanter est un plaisir que l'on veut bien partager, la participation est libre et toujours possible.



# La Source Vive

L'association organise chaque année différentes manifestations :

Le 15 Décembre 2018, le repas des Aînés avait réuni 55 convives. Ancien restaurateur, Jean-Paul Geoffroy a préparé le repas, Catherine Herard, la décoration, aidés par les membres de l'association. Le repas était animé par Noël Petit.

Le vide-grenier du 14 Juillet où plus de 40 exposants ont pu déballer divers objets sous un beau soleil sur la Place de l'Église. Le même jour en soirée, place au concours de pétanque et au feu d'artifice. Tout au long de la journée, la restauration avec gaufres, frites et boissons a satisfait l'appétit des visiteurs.

D'autres animations telles que la chasse à l'œuf du lundi de Pâques et une soirée de jeux de société. Notre association a contribué financièrement à la venue des Allemands d'Olfen ainsi qu'à la décoration de Noël.

Merci aux bénévoles, membres de l'association ou non qui participent au bon déroulement de nos manifestations.

*Les membres du bureau et moi-même vous souhaitons à tous une belle année ainsi qu'une bonne santé pour cette année 2020 !*



*À l'ailleurs Ours*  
**2020**

Le Président  
**Gérard DAUTEL**

# Maison pour Tous

Aucune modification au niveau des tarifs de location pour l'année à venir, d'autant que celle-ci risque d'être indisponible, courant 2020, à cause des travaux qui devraient être engagés dans l'année. Notre salle ainsi que les tables de brasserie, sont toujours régulièrement réservées, encore merci à Catherine Renvret, pour tout le temps passé, afin de satisfaire chacun. Les réservations du week-end, concernent les privés et les associations du village, et la semaine la Gymnastique Volontaire, et le club des aînés ainsi que parfois pour des réunions d'associations.



Cette année, nous nous sommes encore mobilisés pour le Téléthon : Comme il restait de la pâte à gaufres, nous avons déjà en mars organisé une nouvelle vente de gaufres à la Vie au Village, et avons déjà pu mettre dans la cagnotte 2019 la somme de : 285,00 €.



Le samedi 30 novembre des bénévoles se sont réunis pour préparer des couronnes de Noël, qui ensuite ont été décorées avec l'aide des enfants du groupe scolaire le jeudi 5 décembre après-midi, ainsi que la réalisation d'objets divers pour la vente.

Le vendredi 06 décembre après-midi, la manifestation a démarré, par la course des enfants du groupe scolaire. Cette année, le parcours était un peu différent, il y avait quelques obstacles à surmonter, ce qui permettait de récupérer des points supplémentaires pour le défi, ainsi 278,3 km ont été enregistrés.

Merci aux professeurs des écoles, qui se sont bien mobilisés avec les enfants pour cette cause, sans oublier les bénévoles, et l'association de parents d'élèves, qui ont aidé à différents niveaux. Il est important de leur faire prendre conscience dès le plus jeune âge de l'importance de la solidarité pour les autres qui sont moins chanceux qu'eux au niveau santé. La soirée quant à elle, a permis d'accueillir plus de 80 personnes, merci à la conteuse et à la chorale éphémère, qui ont bien voulu comme l'an passé participer à cette belle soirée. Ce fut un moment très agréable, pour les petits comme pour les grands.



Le samedi 07 décembre, tout était réuni à la salle des fêtes et à proximité : repas (150), gaufres, vin chaud, vente d'objets, démonstration de zumba et quelques joueurs de cartes ont permis d'agrémenter la journée.

Nous avons aussi comme chaque année, accueilli le temps d'une pause le club Cycliste Gray Arc, qui organise un circuit dans le secteur Graylois, et passe dans les communes où se déroulent des manifestations Téléthon.



Merci à vous tous petits et grands, qui chaque année, nous faites le plaisir de participer à votre manière à cette belle manifestation. Grâce à votre mobilisation cette année, nous avons reversé la somme de 3186,07 € à l'AFM Téléthon.

***Toute l'équipe de la Maison pour Tous se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2020, qu'elle soit remplie de douceurs et de moments agréables.***

***Et au plaisir de se retrouver pour le prochain Téléthon les 04 et 05 décembre 2020.***

La Présidente  
**Marie-Pierre JARROT**

# Tarifs location Maison pour Tous

Les salles peuvent être louées par les associations ou des particuliers au tarif qui suit.

Le paiement de la location est donné à la réservation et la valide. Un chèque de caution de 500 € et une attestation de responsabilité civile sont à fournir à la remise des clés. Tous ces documents doivent être au même nom.

Lors de la location, des poubelles sont mises à disposition, merci de veiller à bien trier vos déchets, pour éviter de surcharger les poubelles ordures ménagères, et pour un meilleur respect de l'environnement.

La Maison Pour Tous gère aussi la location des tables de brasserie, je rappelle que la demande se fait aussi auprès de Catherine Renevret, et qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une association, le tarif est le même. La location se fait uniquement sur Velesmes-Echevanne.

## **Petite salle : pour une trentaine de personnes**

- 90 € pour les habitants de Velesmes-Echevanne
- 110 € pour les extérieurs

## **Grande salle :**

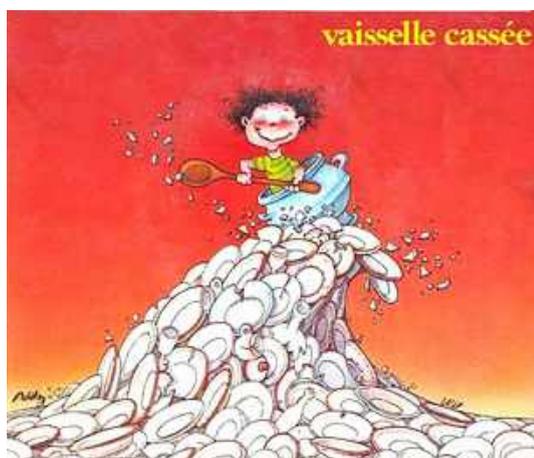
- Location week-end : 170 € pour les habitants de Velesmes-Echevanne
- Location week-end : 210 € pour les extérieurs
- Vin d'honneur : 110 €
- Décès : 50 €
- Réveillon du village : 110 €
- Soirée à but lucratif par une association du village : 30 €

## **Réunions :**

- Association du village : gratuit pour petite et grande salle
- Organismes professionnels ou extérieurs : 30 €

## **Location de matériel :**

- Table et 2 bancs de brasserie : 2 €
- Chaise en fer : 0.15 €
- Assiette, verre et couvert : 0.10 €



## **INFOS :**

*Toute casse de vaisselle,  
matériel est évidemment payée  
au moment de la restitution des clés  
ou du matériel emprunté.*

La responsable bénévole  
**Catherine RENEVRET**

# Location des chapiteaux

*Les chapiteaux ne peuvent être loués et installés que sur la commune de Velesmes-Echevanne.*

## **Tarif de location aux associations :**

- Gratuite aux associations de Velesmes-Echevanne pour une utilisation annuelle (de 3 chapiteaux).
- En cas de 2e utilisation, 30 € (un chapiteau), 50 € (2 chapiteaux) et 70 € (3 chapiteaux) seront demandés.
- Un chèque de caution de 300 € sera demandé aux associations locales pour toute utilisation.
- Les associations utilisatrices devront s'assurer de la validité de leur assurance pour tout dommage pouvant survenir lors de l'utilisation.

## **Tarif de locations aux particuliers :**

- 40 € pour la location du petit chapiteau (6x6m)
- 60 € pour la location d'un grand chapiteau (9x6m)
- 100 € pour la location de deux chapiteaux
- 120 € pour la location de trois chapiteaux
- Un chèque de caution de 500 € sera demandé lors de la réservation du matériel.
- Ces tarifs s'entendent pour une durée maximum d'un week-end.
- L'utilisateur s'engage à respecter les consignes de montage et de démontage qu'un membre de l'association lui aura fournies.
- L'utilisateur devra fournir une attestation d'assurance pouvant garantir d'éventuels dommages du matériel.

*Réservation auprès de Gérard Dautel.*



# La Troupe Théâtrale de Velesmes-Echevanne

## *Des nouvelles du théâtre*

La troupe de théâtre a repris le chemin des répétitions depuis septembre et nous prépare une pièce de Pascal Guillemaud intitulée « Héritage d'un soir ». Cet auteur, dont ils avaient déjà interprété une production il y a 2 ans, a spécialement adapté sa pièce à la joyeuse bande. Nul doute que cette année encore rires, quiproquos, situations cocasses, improvisations... et surtout bonne humeur seront au rendez-vous.



*Alors les acteurs vous attendent nombreux lors des 5 représentations qui ont toutes lieu à 20h30 :*

- *Vendredi 17 janvier à la salle des fêtes d'Auvet.*
- *Vendredi 24 janvier au cinéma de Dampierre-sur-Salon.*
- *Samedi 25 janvier au cinéma REX de Gy.*
- *Vendredi 31 janvier à domicile, à la salle des fêtes de Velesmes.*
- *Samedi 1<sup>er</sup> février au théâtre de Gray.*



# Club les "Vif Argent" de Velesmes-Echevanne et villages voisins

Cette année, nous avons eu le regret de voir partir notre amie Gisèle Lambert qui fut notre présidente de 2001 à 2011. Nous nous souvenons de la bonne ambiance et de la disponibilité qu'elle apportait au club. Nous faisons toujours appel aux jeunes retraités pour qu'ils viennent nous rejoindre et nous donner l'espoir que notre club survivra au manque de renouvellement actuel.

Nous continuons de nous retrouver tous les jeudis après-midi autour des jeux de tarot, scrabble ou autres, accompagnés d'un petit goûter.

Nous avons eu le plaisir de nous retrouver également au mois de mai pour un repas au Mastroquet et au mois d'octobre au Relais des Sens à Cresancey où 36 personnes avaient pris part.

**Prochaine date à retenir** : Assemblée Générale et tirage des rois, le dimanche 12 janvier 2020.

*Je souhaite encore longue vie au club et à chacune et chacun une bonne année...*



Le Président  
**Claude FUIN**

# L'ACCA de Velesmes



*L'ACCA de Velesmes vous souhaite ses  
Meilleurs Vœux pour 2020.*

*L'ACCA remercie toutes les personnes de Velesmes  
qui ont aidé à l'organisation du concours de pêche !*



**Cette année,  
la pêche à la truite  
se déroulera  
le week-end  
du  
19 avril 2020**

Le président  
**Damien FOUQUE**

# Gymnastique Volontaire de Velesmes-Echevanne

Avec 100 pratiquants dont 13 enfants, la Gymnastique Volontaire de Velesmes se porte bien. Elle se situe toujours en quatrième position ex aequo avec Chalonvillars, au niveau départemental, derrière Vesoul, Gray et Valay.

Nos animatrices toujours accueillantes et expérimentées dans le domaine sportif savent communiquer leur entrain dans la gaieté et toujours avec un trait d'humour faisant régner la gaieté et la convivialité dans les séances.

Chaque année, nous investissons dans divers matériels et accessoires afin d'agrémenter nos séances. Ceci est rendu possible, d'une part grâce aux sponsors et d'autre part au centre national pour le développement du sport (CNDS) qui pour la onzième année consécutive nous a accordé une subvention. Un grand merci à tous pour leur soutien financier.

Enfin nos activités au cours de la saison ont été multiples et ont contribué à nous faire connaître auprès du public et reconnaître auprès des instances sportives départementales et régionales. Nous participons à diverses actions dans le but de récolter des fonds au profit d'associations telles que le Téléthon.

La saison précédente a débuté par une marche nocturne début octobre suivi de notre participation au Téléthon en décembre puis en mars par notre repas dansant et pour terminer la saison par une marche d'été dans les bois du château de Saint-Loup. Avec Annick, notre animatrice de marche nordique qui a agrémenté cette ballade de contes et de légendes pour le plaisir des grands et des petits. La soirée s'est terminée autour d'un buffet gourmand préparé par les participants.

Il est toujours temps de venir faire du sport au sein de notre association. Venez et essayez... vous serez les bienvenus même en milieu de saison.

*Au nom de tous les membres du bureau, je vous présente nos ...*

Meilleurs Vœux  
2020



*Voici le planning de nos séances hebdomadaires de sport.*

- Séniors et adultes, le mardi à 14h15
- Adultes, le mardi à 20h00
- Step, le jeudi à 19h15
- Marche nordique, le mercredi à 18h00 et le jeudi à 14h15
- Zumba, le jeudi à 20h15

Le Président  
Rémy ROUGEOL

# Centre de Première Intervention de Velesmes-Echevanne

L'année 2019 est un tournant pour le CPI car la municipalité a validé l'acquisition d'un Véhicule de Première Intervention (VPI) et d'une motopompe en remplacement du Fourgon Pompe Tonne (FPT).

Le véhicule de première intervention est un ancien véhicule de secours routier de marque Renault de 1988 avec 8500 Km au compteur. Avec un poids inférieur à 3T500, ce véhicule peut être conduit par tous les pompiers, ce qui est un avantage non négligeable pour le CPI. Ce VPI facilite les interventions avec plus de sécurité sur les accidents de la route et sur les feux de petite ampleur comme les feux de cheminée ou de broussailles.

Le VPI et la motopompe ont été financés en grande majorité par la mairie à hauteur de 10 800 € et le Conseil Départemental a attribué une subvention d'un montant de 1000 €.

L'ensemble a été récupéré dans l'Ain courant janvier 2019 et le PFT a été vendu à un collectionneur au mois de juin 2019 pour une valeur de 2 000 €.

Nous avons réalisé quelques travaux sur le VPI pour le rendre plus opérationnel et plus adapté à notre CPI. Il est équipé :

- d'une génératrice de courant et d'un mât d'éclairage
- d'une pompe haute pression et d'une réserve d'eau de 400 L
- de nombreux tuyaux et du matériel pour l'incendie
- d'une échelle et du lot de sauvetage

Le SDIS a décidé de ne plus intervenir sur les nids d'hyménoptères comme les guêpes et les frelons. Lorsque vous déclarez un nid en composant le 18, vous êtes orientés vers des entreprises spécialisées dans ce domaine et la prestation vous sera facturée.

L'effectif du CPI diminue et nous serions heureux d'accueillir parmi nous des volontaires motivés et dynamiques.



**Tous nos Vœux de bonne santé et de bonheur  
pour cette année...**

**2020**

**L'équipe des sapeurs-pompiers.**



Le Chef de Corps de Velesmes-Echevanne  
**Stéphane GAULIARD**

# Conservatoire du Machinisme Agricole et des Métiers d'Autrefois

L'année 2019 a été riche en événements pour le musée.

L'auvent sur le pignon sud a confirmé son utilité lors des trois manifestations organisées dans le courant de l'année. Cette construction nous évite l'installation des chapiteaux, nécessitant du temps et de la main d'œuvre.

Les visites se sont succédées tout au long de la saison, mais contrairement aux autres années, nous avons enregistré plus d'entrées de particuliers que de groupes.

Afin de répondre à la demande des estivants, le musée a ouvert ses portes en semaine de 10h00 à 12h00 du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre 2019. Cette opération sera renouvelée en 2020.

En projet, l'installation d'une saboterie donnée par Florence Henriot et d'une forge que Raymond Curie, enfant du pays a fait don au musée en souvenir de ses aïeux.

La 6<sup>e</sup> bourse organisée le 8 mai a malgré un temps pluvieux, été une réussite grâce à la participation de nombreux exposants. Des clubs ainsi que des particuliers ont exposé leurs véhicules anciens. Le public a largement répondu présent à cette fabuleuse journée et a pu admirer des automobiles, motocyclettes, cyclomoteurs, engins agricoles, véhicules militaires ainsi que deux attractions phares de cette journée avec la réplique d'un tracteur Titan de M. Gérard Balouey et l'original du véhicule électrique conçu par Bernard Ouzet.

Nous avons également participé à La Nuit des Musées le 18 mai et les Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre. Ces manifestations ont rassemblé de nombreux visiteurs et nous encourage à poursuivre cette sauvegarde du patrimoine pour l'exposer à la vue du public.

Comme promis dans le bulletin de l'an passé, je vous annonce que la **2<sup>e</sup> édition de la Fête des Moissons** se déroulera le **samedi 15 et dimanche 16 août 2020**. Lors de la première réunion du 27 mars 2019, les représentants des associations locales n'ont pas souhaité prendre la responsabilité d'un « poste », ni engager leurs associations respectives, laissant le choix à chacun de leurs membres d'y participer à titre privé au gré de leurs envies.

J'invite donc les bénévoles qui souhaiteraient faire partie de cette aventure à se faire connaître auprès de moi-même.

**Voici les dates de prochaines manifestations pour 2020 :**

- 8 mai : 7<sup>e</sup> Bourse et exposition
- 15 et 16 août 2020 : 2<sup>e</sup> édition de la Fête des Moissons
- 19 et 20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

***Au nom de tous les membres du Conservatoire  
du Machinisme Agricole,  
je vous présente mes Meilleurs Vœux  
pour cette nouvelle année 2020 !***



Réplique 1/3 d'un tracteur  
TITAN de 1915, de Mr. Balouey



Le Président  
**Rémy ROUGEOL**

# Association Boutures et Marcottes



*Une association qui réunit des passionnés de plantes et de jardins, et qui ne cesse d'évoluer ...*

*Son but :  
l'échange de plantes, de conseils,  
foire ou visite de jardins.*



En 2019, l'association Boutures et Marcottes a organisé deux trocs de plantes :

- à Velesmes, le mercredi 8 mai 2019 avec 42 membres participants.
- à Binges, le samedi 28 septembre 2019 avec 33 membres participants.

Les échanges de plantes se font dans la bonne humeur, avec des plantes de qualité et se terminent par un goûter afin de clôturer la journée en toute convivialité.

L'Association a organisé une sortie en bus en Saône-et-Loire le samedi 20 avril 2019.

Dans le superbe cadre du parc du Château de la Ferté situé sur la commune de Saint-Ambreuil (Saône-et-Loire) participation à la superbe Foire riche en végétaux de toutes natures, aussi surprenants les uns que les autres.



*Si vous souhaitez adhérer afin de participer aux activités de 2020  
ou tout simplement demander des renseignements, un seul numéro : 06 82 74 19 58  
ou par mail : [bouturesetmarcottes@hotmail.com](mailto:bouturesetmarcottes@hotmail.com)*

La Présidente  
**Sabine JACQUIN**

# Football Club les 2 Vels

Le FC les 2 Vels a changé de président.

Les deux descentes consécutives de l'équipe première ont laissé des traces, mais une nouvelle équipe a été mise en place et va faire au mieux cette saison.



Le président  
Stéphane DALANSY

# M.A.M « Les Mères veillent »

L'association « Les Mères Veillent » continue son petit bonhomme de chemin dans la joie, la bonne humeur et dans la cohésion d'équipe. Les assistantes maternelles veillent à travailler dans la gaieté et toujours avec un trait d'humour faisant régner convivialité avec les enfants et leur famille.

Nous travaillons toujours en étroite collaboration avec le Relais Parents Assistants Maternels d'Arc-les-Gray, référente Mme Jarrot Marie-Louise et avec la Protection Maternelle et Infantile, Mme Debellemanière Lucie puéricultrice.

Cette année deux assistantes maternelles ont suivi la formation : gestion du stress et relaxation, sur leur temps personnel. Nous sommes inscrites aussi à la formation SST à la rentrée de janvier 2020.

Aujourd'hui, la MAM accueille au total 21 enfants âgés de 5 mois à 9 ans. Différentes activités variées sont proposées en fonction des âges : balades, sorties au RPAM, activités manuelles... Mais ce que préfèrent les petites merveilles s'est de se retrouver autour d'une table pour manger des repas élaborés et confectionnés par leurs « NOUNOUS ».

En juin 2019, c'est avec émotion qu'un enfant a quitté la MAM, à l'aube de ses 7 ans mais il ne loupe pas une occasion pour venir embrasser ses nounous dans la cour de l'école.

En septembre 2019, deux enfants ont pris le chemin de l'école.

***Que cette année 2020 apporte à tous, enfants et grands, santé, joie et bonheur !***

***Pour rappel :***

***La Maison d'Assistants Maternelles est ouverte, tous les jours, du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00,  
MAIS nous nous adaptons aux besoins des Parents.***



 **Les Mères Veillent**

Téléphone : 06.74.46.02.28

Mail : mam.lesmeresveillent@gmail.com.

Adresse : 9 route de Vesoul  
70100 Velesmes-Echevanne

La Présidente  
**Ludivine RENAUDOT**